

2024_11_AC_Jurys_examens_ALLSH_Licence_Arts_plastiques

LE PRESIDENT,

Vu l'article L 613-1 du code de l'éducation,

Vu l'arrêté modifié du Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master,

Vu l'arrêté du 30 juillet 2018 relatif au diplôme national de licence,

Vu l'arrêté du Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche du 5 juin 2024 accréditant l'Université d'Aix-Marseille en vue de la délivrance de diplômes nationaux,

Vu les statuts de l'Université d'Aix-Marseille,

ARRETE :

Article 1 : Le jury de la licence **Arts, Lettres, Langues** mention **Arts plastique** est composé comme suit pour l'année universitaire 2024-2025 :

LICENCE 1ère année	
Semestre 1	
<u>Enseignants-chercheurs, enseignants ou chercheurs participant à la formation :</u> <u>Président(e)</u> : Yves Schemoul <u>Suppléant(e)</u> : Marie Renoue <u>Liste des membres :</u> Ex : membre titulaire X/suppléant Y - Jean-Paul Fourmentraux - Yves Schemoul - Pascal Laborde <u>Personnalités qualifiées ayant contribué aux enseignements, ou choisies en raison de leurs compétences :</u> <u>Liste des membres :</u>	
Semestre 2 et 1ère^e année	
<u>Enseignants-chercheurs, enseignants ou chercheurs participant à la formation :</u> <u>Président(e)</u> : Yves Schemoul <u>Suppléant(e)</u> : Marie Renoue <u>Liste des membres :</u> Ex : membre titulaire X/suppléant Y - Jean-Paul Fourmentraux - Yves Schemoul - Pascal Laborde <u>Personnalités qualifiées ayant contribué aux enseignements, ou choisies en raison de leurs compétences :</u> <u>Liste des membres :</u>	

LICENCE 2^{ème} année

Semestre 3

Enseignants-chercheurs, enseignants ou chercheurs participant à la formation :

Président(e) : Jean-Paul Fourmentraux

Suppléant(e) : Pascal Laborde

Liste des membres :

Ex : membre titulaire X/suppléant Y

- Jean-Paul Fourmentraux
- Yves Schemoul / suppléante : Marie Renoue
- Pascal Laborde

Personnalités qualifiées ayant contribué aux enseignements, ou choisies en raison de leurs compétences :

Liste des membres :

Semestre 4 et 2^{ème} Année

Enseignants-chercheurs, enseignants ou chercheurs participant à la formation :

Président(e) : Jean-Paul Fourmentraux

Suppléant(e) : Pascal Laborde

Liste des membres :

Ex : membre titulaire X/suppléant Y

- Jean-Paul Fourmentraux
- Yves Schemoul / suppléante : Marie Renoue
- Pascal Laborde

Personnalités qualifiées ayant contribué aux enseignements, ou choisies en raison de leurs compétences :

Liste des membres :

LICENCE 3^{ème} année

Semestre 5

Enseignants-chercheurs, enseignants ou chercheurs participant à la formation :

Président(e) : Pascal Navarro

Suppléant(e) : Pascal Laborde

Liste des membres :

Ex : membre titulaire X/suppléant Y

- Jean-Paul Fourmentraux
- Sabrina Dubbeld
- Yves Schemoul

Personnalités qualifiées ayant contribué aux enseignements, ou choisies en raison de leurs compétences :

Liste des membres : Benjamin Mouly

Semestre 6 et JURY DE MENTION

Enseignants-chercheurs, enseignants ou chercheurs participant à la formation :

Président(e) : Pascal Navarro

Suppléant(e) : Pascal Laborde

Liste des membres :

Ex : membre titulaire X/suppléant Y

- Jean-Paul Fourmentraux
- Sabrina Dubbeld
- Yves Schemoul

Personnalités qualifiées ayant contribué aux enseignements, ou choisies en raison de leurs compétences :

Liste des membres : Benjamin Mouly

Article 2 : Le Doyen de l'UFR Arts, Lettres, Langues Sciences humaines et la Directrice Générale des Services de l'Université d'Aix-Marseille sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Aix-en-Provence, le 25/11/2024

Pour le Président et par délégation,
Le Doyen de l'UFR ALLSH

